

Loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles : mobilisons-nous !

Il ne peut y avoir de paix sans justice, sans égalité et sans protection contre les violences.

Membre de la Coalition féministe et enfantiste, le Mouvement de la Paix appelle à une mobilisation la plus large possible pendant l'examen à l'Assemblée nationale de la proposition de loi intégrale contre les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes et aux enfants. Son adoption, accompagnée des moyens nécessaires, constituerait bien plus qu'une avancée législative : un changement de paradigme et une véritable révolution culturelle.

La paix exige la justice et la protection

La paix ne se réduit pas à l'absence de guerre. Elle se construit aussi dans les familles, à l'école, au travail, dans les institutions et dans l'espace public. Une société dans laquelle des femmes et des enfants vivent dans la peur ou sous la menace des violences ne peut être pleinement en paix.

Prévenir, protéger et accompagner les victimes, garantir l'accès aux soins et à la justice, sanctionner les auteurs et prévenir la récidive sont des conditions essentielles d'une culture de paix. Construire la paix, c'est aussi apprendre l'égalité, le respect, le consentement, la dignité et le refus de toute violence.

Une loi intégrale exige un budget intégral

Les droits restent théoriques sans moyens humains et financiers suffisants. La Coalition a chiffré le budget intégral à 2,6 milliards d'euros par an ; le texte examiné évalue désormais les besoins à au moins 3 milliards d'euros par an. En regard, la programmation militaire actualisée prévoit 63,3 milliards d'euros pour la mission « Défense » en 2027, hors pensions.

Le budget intégral demandé par la Coalition représente à peine plus de 4 % du budget de la Défense prévu pour 2027.

Cette comparaison rappelle que la sécurité humaine ne se mesure pas seulement en capacités militaires : elle se mesure aussi à la capacité d'une société à prévenir les violences, protéger les victimes, rendre justice et permettre leur reconstruction. La lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants est ainsi l'une des grandes luttes sociales et humaines de notre pays, et un enjeu pour les femmes et les enfants du monde entier.

Mobilisation générale : les dates à retenir

- Lundi 5 octobre : mobilisations partout en France. À Paris, rendez-vous place Vendôme à 18 h 30.
- 5, 6 et 7 octobre : poursuite de séquences importantes de l'examen du texte à l'Assemblée nationale.
- Mardi 13 octobre : vote solennel annoncé à l'Assemblée nationale.

À Port-de-Bouc, une étape importante

Au moment où nous nous réunirons en congrès à Port-de-Bouc, cette mobilisation prendra une signification particulière. Ce congrès marquera une étape importante dans la vie du Mouvement de la Paix et dans la définition de ses orientations. Il doit aussi être l'occasion de réaffirmer que la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre toutes les dominations sont indissociables de notre combat pour une culture de paix.

Parce qu'il ne peut y avoir de paix sans justice, sans égalité et sans protection contre les violences.

TOUTE LA LOI INTÉGRALE. UN BUDGET INTÉGRAL. UN VOTE INTÉGRAL.

LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Repères budgétaires : Coalition féministe et enfantiste : 2,6 Md€/an ; loi de programmation militaire actualisée : mission Défense 2027, 63,3 Md€ hors pensions.